

## Séance du conseil municipal du lundi 30 mars 2026

---

**Présents :** Mmes MM. BALAGHNI Samir, BALSEM Lydie, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, DEROBERT Magali, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, GRATTE Philippe, KREUTNER Stéphanie, MOSINI Patricia, MOSSAZ Denis, NICULESCU Christian, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie.

**Excusée :**

**Secrétaire :** FOUCART Bernard

### Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu de la séance du 20 mars 2026 a été approuvé en début de séance.

### Actes signés par délégation

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises et actes signés par délégation depuis la dernière séance.

### 1 – Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Pour assurer le bon fonctionnement des organismes extérieurs qui sont partenaires de la commune, il doit être procédé à la désignation ou à l'élection de représentants communaux. Pour rappel, lors de la séance du 20 mars dernier, le délégué au SIEA a été élu ainsi que ses suppléants.

Organismes extérieurs	Titulaires	Suppléants
Syndicat Mixte Plateau du Retord	Laurent CARREZ	Joël PRUDHOMME
SEMCODA	Laurent CARREZ	Pascale BOSSON
Fédération des Communes Forestières		
Mission Locale	Sophie SELLIER	Lydie BALSEM
CLIS (Com Locale d'Information et de Surveillance) / Plateforme de valorisation des déchets ménagers de Valserhône	Joël PRUDHOMME	Samir BALAGHNI
CLIS / Carrière de Génissiat	Valérie BLANC	Claude FILLOD
ADI (Agence départementale d'Ingénierie)	Denis MOSSAZ (représentant de droit)	Samir BALAGHNI

ASL Piste forestière Est-Retord Michaille	Laurent CARREZ	Joël PRUDHOMME
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Pascale BOSSON	Sophie SELLIER
Comité de Pilotage Familles Rurales	Lydie BALSEM Bernard FOUCART	Patricia MOSINI Christian NICULESCU
CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges) → CCPB	Denis MOSSAZ	Joël PRUDHOMME

## **2 – Désignation des représentants dans les associations communales**

Il est procédé à la désignation des représentants auprès des associations communales :

	<b>1<sup>er</sup> DELEGUE</b>	<b>2<sup>ème</sup> DELEGUE</b>
ACCA	Bernard FOUCART	Magali DEROBERT
AMICALE POMPIERS	Pascale BOSSON	Stéphanie KREUTNER
CLUB BOULISTE	Stéphanie KREUTNER	Sophie SELLIER
FCIG	Samir BALAGHNI	Claude FILLOD
LE BONHEUR EST DANS LE VERGER	Claude FILLOD	Philippe GRATTE
LES AMIS DE CRAZ	Laurent CARREZ	Patricia MOSINI
LES NARCISSES	Joël PRUDHOMME	Patricia MOSINI
LES VETERANS DU FOOT	Samir BALAGHNI	Claude FILLOD
SOU DES ECOLES	Lydie BALSEM	Magali DEROBERT
O2 Cœur de Lyam	Sophie SELLIER	Stéphanie KREUTNER
LES JEUNES D'INJOUX	Patricia MOSINI	Bernard FOUCART
LA FAB D'EGLANTINE	Lydie BALSEM	Philippe GRATTE
GEN IMAGES CLUB PHOTO	Magali DEROBERT	Bernard FOUCART

## **3 – Proposition de membres au directeur départemental des finances publiques pour siéger à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, la CCID doit être instituée. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La commission est composée du maire + 6 commissaires titulaires + 6 commissaires suppléants. ***La désignation des commissaires sera effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de 24 contribuables proposée par le conseil municipal.***

Liste des membres proposés :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
CARREZ	Laurent
BOSSON	Pascale
QUINQUETON	Denis
NEYRET	Jean-François
GROS	Denis
FROQUET ROULLIN ép. ZAGAGNONI	Christiane
VERRON	Ingrid

FOUCART	Bernard
BERNARD Ep. BLANC	Valérie
BREDA	Roselyne
FAVRE	Stéphane
BAILLY	Nicolas
ROS FRANCISCA	Christine
GROS	Guillaume
BALDELLI	Gérard
GROS ép. SELLIER	Sophie
BAILLY	Jean-Claude
JACOUD ép. BARDONE	Nathalie
MATHIEUX	Christophe
CREMERIEUX	Steve
MOSINI	Thierry
DE VIS	Valérie
BALLY	Gilles
FILLOD	Claude

#### **4 – Désignation des membres du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires**

Monsieur le maire rappelle que suite à l'installation du nouveau conseil municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation de représentants au comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires dans la limite du nombre de chacun des grades des sapeurs-pompiers composant le corps communal, à savoir 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Membres désignés :

<b>TITULAIRES</b>	<b>Suppléants</b>
MOSSAZ Denis	Patricia MOSINI
BOSSON Pascale	Magali DEROBERT
KREUTNER Stéphanie	Philippe GRATTE

#### **5 – Désignation des membres au sein des groupes de travail communaux**

Pour assurer le bon suivi de projets ou d'opérations à venir, il a été procédé à la désignation des membres qui siègeront dans des groupes de travail communaux :

<b>GROUPES DE TRAVAIL</b>	<b>MEMBRES</b>
Communication	Stéphanie KREUTNER Magali DEROBERT
Environnement	Laurent CARREZ Sophie SELLIER Samir BALAGHNI Patricia MOSINI

#### **6 – Marché d'aménagement de 8 terrains de boules lyonnaises**

Suite à la réunion de la Commission des Marchés A Procédure Adaptée qui s'est réunie le 30 mars 2026 à 18 heures pour prendre connaissance du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution du marché d'aménagement de 8 terrains de boules lyonnaises à l'Entreprise MUTTONI TP/BERGER JARDINS pour un montant de 541 757,80 € HT.

## **7 – Convention d’accompagnement avec l’Agence Départementale d’Ingénierie de l’Ain – Assistance pour la consultation d’un accord cadre de travaux d’entretien de voirie**

Monsieur le Maire rappelle que le marché accord-cadre de travaux portant sur les travaux sur la voirie et les réseaux – Période 2022-2026, conclu avec la Société EIFFAGE – VALSERHONE, arrive à son terme et qu’il y a lieu de procéder au lancement d’une nouvelle procédure pour le même objet – travaux sur la voirie et les réseaux, pour une nouvelle période de 4 ans.

Au regard de l’importance des travaux, de la durée du marché et de la complexité de la procédure de passation à envisager, il informe qu’un contact a été pris avec l’Agence Départementale d’Ingénierie de l’Ain pour la réalisation d’une étude pré-opérationnelle (définition des besoins et recensement des contraintes) et l’assistance à la passation du marché.

La mission est prévue pour se réaliser dans les termes de la convention pour un montant de 3 360 € HT pour les prestations d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage.

**Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la convention avec l’Agence Départementale d’Ingénierie de l’Ain**

*Approuvé*

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **8 – Déclassement de l’ancienne école Fabre d’Eglantine à Injoux**

Monsieur le Maire rappelle que depuis la rentrée de septembre 2022, les anciens locaux de l’école d’Injoux ne sont plus utilisés à des fins d’enseignement. Les deux classes ont été accueillies dans la nouvelle école d’Injoux-Génissiat.

Il informe qu’un courrier, en date du 19 janvier 2026, demandant la désaffectation et le déclassement de l’école primaire d’Injoux a été adressé à Monsieur le Préfet de l’Ain.

Il fait part également du retour favorable à la désaffectation et au déclassement reçu par courrier en date du 05 février 2026 de l’Inspection Académique de Lyon.

Conformément à l’article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, un bien « qui n’est plus affecté à un service public ou à l’usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l’intervention de l’acte administratif constatant son déclassement ».

Aussi il convient de prononcer le déclassement de cette ancienne école Fabre d’Eglantine sise Route de Richemond à INJOUX-GENISSIAT.

**Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le déclassement de l’école Fabre d’Eglantine**

*Approuvé*

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **9 – Subvention au collège Louis Dumont – Valsenhône**

Monsieur le Maire fait part du courrier par lequel le collège Louis Dumont – 01200 Valsenhône, sollicite la commune d’Injoux-Génissiat pour une participation aux voyages organisés dans le cadre d’un programme d’échange

1. En Allemagne du 19 au 27 mars 2026 pour 29 élèves dont 4 élèves de la commune
2. En Irlande du 04 au 08 mai 2026 pour 19 élèves dont 3 élèves de la commune

Il rappelle qu’en 2025 une subvention de 50 € par élève de la commune participant à une sortie organisée par le collège Louis Dumont avait été attribuée.

**Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 50 € par élève participant aux voyages organisés.**

*Approuvé*

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### **10 – Vidéoprotection – Demandes de subvention et autorisation préfectorale**

Lors du budget primitif 2026 une somme a été allouée pour le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune d'Injoux-Génissiat.

Le cabinet LB Conseil a réalisé une étude complète en tenant compte des besoins de la commune.

Les travaux seront engagés en 2026 et sont estimés pour un montant de 216 645 € HT.

Cette opération peut être financée par l'Etat (10%) soit environ 21 000 €, par la Région (50%) soit environ 100 000 € et par le Département (15 %) soit environ 32 000 €, selon le plan de financement ci-après :

#### **Plan de financement :**

<b>Montant du projet</b>	<b>216 645 €</b>
Subvention Région	100 000 €
Subvention Etat FIPD et/ou DETR	21 000 €
Subvention Département	32 000 €
<b>Commune : autofinancement</b>	<b>63 645 €</b>

**Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la demande d'autorisation préfectorale et les demandes de subvention**

*Approuvé*

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### **Questions Diverses**

SANS OBJET

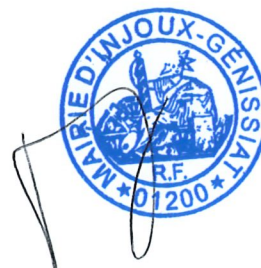
Clôture de séance à 20 heures 30

*Le Secrétaire*



*Bernard FOU CART*

*Le Maire*



*Denis MOSSAZ*